

## Relevé des notes

## Baccalauréat général session 2023

N° candidat : 02147257281

Inscription n°: 002

RECTORAT DE RENNES Division des examens et concours 92 rue d'Antrain CS 24209

35042 RENNES CEDEX Tél.: 02 23 21 77 77 Mail.: ce.dec1@ac-rennes.fr

Nom de famille : EL HOMADI--LEVEQUE

Prénom(s): Ayette Louise Marie

Née le : 14/04/2006 A : NANTES (044) INE

Etablissement: 0350774B LYCEE SAINT SAUVEUR - REDON CEDEX(0350774B)

Forme de passage : Contrôle continu y compris EPS

Catégorie : SCOLAIRE

Section européenne - Anglais (DNL - Sciences de la vie et de la terre)



Jury: BG35-7



Scannez avec l'application CycladesVerif

Enrouves terminales	Coef.	1er groupe	
Epreuves terminales		Note	Points
Français			
Français écrit A14 2022	5.00	16.00	80.00
Français oral A14 2022	5.00	14.00	70.00
Philosophie	8.00	10.00	80.00
Epreuve orale terminale (Grand oral)	10.00	15.00	150.00
Mathématiques	16.00	19.00	304.00
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales - Anglais, monde contemporain	16.00	15.00	240.00
Totaux	60.0		924.00

Contrôle continu	1ère			Terminale		
Controle Continu	Coef.	Note	Points	Coef.	Note	Points
Histoire - Géographie	3.00	16.50 (A14 2022)	49.50	3.00	13.60	40.80
Enseignement moral et civique	1.00	16.50 (A14 2022)	16.50	1.00	16.50	16.50
Langue vivante A (Anglais)	3.00	17.60 (A14 2022)	52.80	3.00	18.80	56.40
Langue vivante B (Espagnol)	3.00	19.60 (A14 2022)	58.80	3.00	19.60	58.80
Enseignement scientifique	3.00	18.60 (A14 2022)	55.80	3.00	16.50	49.50
Education physique et sportive				6.00	12.00	72.00
Arts (Art - Arts plastiques)	8.00	18.20 (A14 2022)	145.60			
Total de coefficients : 40.0 Total de points : 673.00						

Enseignement(s) Optionnel(s)	Terminale			
	Coef.	Note	Points	
Enseignement optionnel (Mathématiques expertes)	2.00	16.40	32.80	
Total de coefficients : 2.0 Tota	al de points : 32.80			

Evaluation(s) spécifique(s) hors OIB et sect. binationales	
Evaluation spécifique section de langue (Anglais)	19.40

Mc	ovenne de cycle de la langue de la section de langue	18.20

Calcul résultat	Coef.	Points
Epreuves terminales	60.0	924.00
Contrôle continu	40.0	673.00
Enseignement(s) Optionnel(s)	2.0	32.80
Points Jury 1er groupe		3.0
Totaux	102.0	1632.80
MOYENNE FINALE	16.01	

Décision du jury :

Admis Mention Très Bien Section européenne (Anglais)

A Rennes, le 04 juillet 2023 Chef de la division des examens et concours

Eric GELINEAU-ASSERAY



# RELEVÉ DE NOTES DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Pour mieux comprendre les modalités de calcul de votre note finale au baccalauréat, visitez le site https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee.



Scannez le QR-Code ci-contre et accédez directement aux modalités de calcul.

## VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Conformément à la réglementation des examens, le jury est souverain et aucun recours n'est recevable à l'encontre des décisions qu'il a prises en application de cette règlementation.

Seules les irrégularités relevant d'erreurs matérielles ou de droit peuvent être rectifiées.

Si vous estimez que la décision du jury est irrégulière, vous pouvez :

- soit formuler un recours gracieux auprès des services en charge des examens et concours, par courrier et dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision.

Après avoir effectué un recours gracieux, vous pouvez former un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans un délai de deux mois à compter de la réception d'une décision de rejet de votre recours gracieux, ou dans un délai de quatre mois à compter de votre recours gracieux si vous n'avez pas obtenu de réponse de l'administration.

- soit former directement un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de cette présente notification.

#### **IMPORTANT**

Le présent document vaut ce que de droit jusqu'à délivrance du diplôme pour le candidat admis. Il peut être édité à tout moment depuis votre espace candidat CYCLADES.